

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 82 (1956)
Heft: 15: Aviation, fascicule no 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :

Suisse : 1 an, 26 francs
Etranger : 30 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 22 francs
Etranger : 27 francs
Prix du numéro : Fr. 1.60
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° II. 57 75, à Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnements, changements d'adresse, expédition à
Imprimerie La Concorde,
Terreaux 31, Lausanne

Rédaction

et éditions de la S. A. du
Bulletin technique (tirés à
part), Case Chauderon 475
Administration de la S. A.
du Bulletin Technique
Ch. de Rosenneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. H. Gicot, ingénieur; M. Waeber, architecte — Vaud: MM. A. Gardel, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. Cl. Groscurin, architecte; E. Martin, architecte — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. G. de Kalbermatten, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration

de la Société anonyme du Bulletin technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr. 264.—
1/2 »	» 134.40
1/4 »	» 67.20
1/8 »	» 33.60

Annonces Suisses S. A.
(ASSA)



Place Bel-Air 2. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *L'aéroport de Genève et son développement*, par CHARLES BRATSCHI, directeur de l'aéroport de Genève, page 229. — *Les Services de la Sécurité Aérienne*, par MAURICE A. TREYER, chef des Services de la Sécurité Aérienne, Radio-Suisse S. A., Genève, page 231. — *Le radar d'approche de précision de l'aéroport de Genève-Cointrin*, par REYNOLD BONJOUR, chef du Service technique de la Sécurité Aérienne, Radio-Suisse S. A., Genève, page 242. — *La station radio-téléphonique et radiogoniométrique de la Dôle*, par WILLY SCHÜTZ, technicien au Service de la Sécurité Aérienne, Radio-Suisse S. A., Genève, page 255. — *L'aérodynamique supersonique*, par KLAUS ISERLAND, ing. dipl. E.P.F., page 260. — **AVIS A NOS LECTEURS.** — **CARNET DES CONCOURS.** — **BIBLIOGRAPHIE.** — **SERVICE DE PLACEMENT.** — **DOCUMENTATION GÉNÉRALE.** — **DOCUMENTATION DU BATIMENT.** — **INFORMATIONS DIVERSES.**

L'AÉROPORT DE GENÈVE ET SON DÉVELOPPEMENT

par M. CHARLES BRATSCHI, directeur de l'Aéroport de Genève

Il ne viendrait à l'esprit de personne, aujourd'hui, de nier la valeur et l'importance économique des transports aériens, de minimiser le rôle joué par l'aviation commerciale, durant ces quinze dernières années et de sous-estimer l'extraordinaire influence que ce mode de transport a eu sur l'ensemble des relations humaines.

C'est un lieu commun de relever que les collectivités qui ont su prévoir, ne serait-ce qu'en partie, le développement actuel du trafic aérien, n'ont certainement pas fait un marché de dupes. Certes, les investissements et les sacrifices financiers consentis, ont pu paraître, à un moment donné, disproportionnés par rapport aux buts à atteindre, mais, aujourd'hui, les résultats sont là, récompensant largement ceux qui accomplirent avec foi les efforts exigés pour l'expansion des transports aériens.

Genève fut parmi ces collectivités qui crurent à l'essor de l'aviation civile et, ceci, dès le début de

1940, alors que la « drôle de guerre » sévissait en Europe. Les autorités genevoises estimèrent, en effet, que le moment était propice pour étudier l'agrandissement de l'aérodrome de Cointrin qui, créé en 1920, ne s'était adapté que partiellement aux besoins de l'aviation commerciale. Il était évident, pour ces autorités, que les exigences futures de l'aviation dépasseraient largement les possibilités de son petit terrain d'aviation et, résolument, elles s'attaquèrent à la réalisation d'un programme qui devait faire de Cointrin un des meilleurs et des plus modernes aéroports internationaux de l'Europe occidentale.

Ce fut le premier et le seul aéroport suisse prêt et apte à recevoir les plus gros quadrimoteurs mis en service, à l'époque, par la plupart des grandes compagnies de navigation aérienne.

Cette situation unique fit que Genève eut ainsi le privilège, dès la reprise du trafic aérien commercial, d'être reliée directement et régulièrement aux Etats-Unis